

Observation n°3 du 31/03/2023

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le promoteur en profite pour modifier la taille des éoliennes en projet.

Voici un graphique tiré de l'acousticien Ceranna qui explique les conséquences des 200 m de haut.

Les fréquences seront de plus en plus petites donc dangereuses et elles iront de plus en plus loin, dépassant les 10 kms de rayon.

Pourquoi dangereuses, c'est qu'elles s'approchent des fréquences des ondes cérébrales qui régissent le vivant et donc étant fréquences synthétiques interfèrent avec les fréquences naturelles.

Ainsi Zwicker et Fastle notent que le 4Hz agit sur le cerveau de façon très nette. Le cerveau cherche à décoder la fréquence pour une réaction immédiate dans la nature et modifier le comportement. Dans le cadre industriel, le cerveau cherche à décoder mais il n'y a rien derrière, aucune info.

Donc le cerveau est stimulé pour rien.

Cette recherche croise celle de Weichenberger qui prouve l'agitation du cortex sous infrason et donc la perte du sommeil.

Le vivant n'est pas en fer blanc et est soumis à l'électromagnétisme naturel. Introduire du synthétique à tout bout de champ 24/24 et 7/7 est une torture pour le vivant. La torture est interdite par les Nations Unies. Les éoliens sont des massacreurs du vivant. L'État ne doit pas cautionner de telles pratiques insupportables.

Screenshot\_20210115-144613.png



lars Ceranna.png

